



Offre de Stage de 6 mois : « Identification et Mise en place d'actions de lutte contre l'espèce invasive *Callinectes Sapidus* (crabe bleu américain) dans le Parc naturel régional de Camargue

Contexte :

Originaire des côtes atlantiques américaines, le Crabe bleu (*Callinectes sapidus*) aurait été introduit par le transport maritime et signalé sur l'Est de la Méditerranée depuis les années 1950. En Espagne, il est devenu problématique dès 2017 pour la pêche et la biodiversité des milieux littoraux, en particulier dans le delta de l'Ebre. Depuis, favorisé par le réchauffement des eaux, il a poursuivi sa prolifération vers les côtes françaises méditerranéennes en Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Supportant de fortes variations de salinité, on peut le retrouver dans de nombreux milieux aquatiques (fleuve, lagunes, mer) et les deltas sont des zones de prédilection pour cette espèce.

Fin hiver, début printemps les femelles vont rentrer dans les lagunes saumâtres plutôt proches des embouchures de fleuve pour aller chercher les mâles dans des endroits un peu dessalés pour la reproduction (principalement dans les herbiers). Fin été, début automne, les femelles vont chercher à ressortir de la lagune pour rejoindre la mer et pondre leurs œufs (une femelle peut porter jusqu'à 2 millions d'œufs).

Les larves vont éclore directement en plein mer et être transportées par le courant. Après plusieurs mues, les crabes juvéniles vont migrer vers les milieux lagunaires et dessalés. Les crabes bleus commencent à être observés en nombre à partir du mois d'août en général, avec l'apparition des femelles grainées. Le pic d'observations est le mois d'octobre, notamment dans les filets des pêcheurs professionnels où il cause de lourds dégâts. Il abîme les filets, est agressif et est un prédateur vorace de coquillages (jusqu'à 600 palourdes par jour), d'espèces benthiques (ex : jeunes soles) et de poissons prisonniers des filets.

Gros crustacé pouvant atteindre 40 cm (pinces ouvertes), seul le poulpe semble être en capacité de le prédater. Très bon nageur, il peut parcourir jusqu'à 15 kms par jour.

Dans les lagunes d'Occitanie, la population de crabe bleu a explosé à partir de 2019 et depuis l'été dernier il est observé dans tout le delta camarguais depuis le Petit Rhône à l'Est jusqu'à l'anse de Carteau à l'Ouest.

Le PNR de Camargue a assuré depuis le début de l'invasion, un rôle de veille sur la prolifération de cette espèce, avec notamment le concours des pêcheurs professionnels et des autres usagers de la mer.

Problématique :

Les dernières études et actions menées sur cette espèce en Méditerranée ont montré l'utilité d'opérations « coups de poing » ciblées sur les juvéniles et femelles grainées¹ pour limiter la pression engendrée par sa prolifération.

Afin d'organiser ce type d'opérations, il convient de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les milieux les plus favorables à la concentration et au développement du crabe bleu en Camargue ?
- Quelles sont les zones et périodes de concentration de juvéniles ?
- Quelles sont les zones et périodes de concentration de femelles grainées ?
- Quelles sont les conditions optimales pour organiser des pêches ciblées : période, lieu, matériel, partenaires, gestion de l'évacuation des pêches, financement ?

¹ [Troisième conférence interrégionale sur le crabe bleu américain \(*Callinectes sapidus*\) - Pôle lagunes](#)

Certaines données recueillies ces dernières années permettront de répondre en partie à ces questions, d'autres nécessiteront des investigations plus poussées (enquêtes, échanges, mesures, cartographie...).

Plusieurs acteurs du site sont prêts à s'investir pour des opérations « coups de poings » (pêcheurs/usagers/gestionnaires).

Description du stage :

Au sein du Parc naturel régional de Camargue, les objectifs du stage sont :

- Faire une synthèse de l'existant ;
- Cartographier les milieux aquatiques (lagunes, canaux, fleuve, mer) selon leur attractivité par rapport à la salinité puis selon leur intensité d'« infestation » constatée² ;
- Identifier lieux et périodes de concentration des juvéniles de crabes bleus et de femelles grainées ;
- Prioriser les zones à investir prioritairement et les moyens requis ;
- Proposer des opérations de lutte (juvéniles / femelles grainées), et en organiser à minima dans 2 zones prioritaires et pour lesquelles la mise en place est évaluée faisable (accès, matériel, moyens humains, gestion des prises) et au besoin fabriquer des engins de pêche en s'appuyant sur les retours d'expérience sur les autres sites ;
- Evaluer les opérations menées et proposer une stratégie adaptée pour la suite.

Encadrement :

Le stagiaire sera encadré par Delphine Marobin-Louche, chargée de mission littoral et milieu marin, dans le Pôle « Mer », au sein du service « Eau, Biodiversité et ruralité ». Il sera basé au centre administratif du Parc naturel régional de Camargue, mas du pont de Rousty, 13200 Arles.

Compétences requises : Bac + 3 à 5 – biologie-écologie marine/lagunaire (adaptable)

Qualification indispensable : Permis B

Qualités : Cartographie, Goût du terrain, aisance relationnelle

Conditions : stage indemnisé (gratification sur la base de la réglementation en vigueur), non logé, mise à disposition dans la limite de leur disponibilité d'un véhicule de service du Parc pour les déplacements professionnels.

Durée et période : 5 à 6 mois, idéalement entre avril et septembre 2025. Le mois d'Août doit à minima faire partie du stage, par rapport au pic de femelles de crabe bleu grainées

Modalités de candidature :

CV et lettre de motivation à adresser par mail rapidement (au plus tard le 14 février 2025 à midi) à :

littoral@parc-camarque.fr

² [Tolérance à la salinité du crabe bleu invasif *Callinectes sapidus* : Du global au local, un nouvel outil pour la mise en œuvre d'une stratégie de gestion – Tour du Valat](#)